

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CLOHARS-FOUESNANT
SEANCE DU 16 JUILLET 2014**

Conseillers en exercice	Conseillers présents
16	14
Pouvoirs	Votants
1	15

Le seize juillet deux mille quatorze, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix juillet deux mille quatorze, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel LAHUEC, Maire.

Étaient présents : M.M. Michel LAHUEC, Marcel STEPHAN, Marie-France HELIAS, Gilberte LE NAOUR, Isabelle QUERE, Annick JACQ, René GLO, Yves CORROLLER, Jean-François DANIEL, Monique HELORET, Camille LE BRETON, Martine MORIN, Laurence SIOHAN, Caroline BLEUZEN

Absents excusés : M. Xavier JODOCIUS représenté par M. Michel LAHUEC
M. Patrick COUSTANS

Secrétaire de séance : M. Camille LE BRETON

Date de convocation
10 juillet 2014

Date d'affichage
10 juillet 2014

2 - ARRET DU SCHEMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES.

Vu le code général des collectivités territoriales et plus précisément son article L2224-10,

Vu le schéma de gestion des eaux pluviales élaboré par le cabinet IDHESA,

Considérant que le schéma de gestion des eaux pluviales tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être soumis à l'enquête publique pour être ensuite annexé au plan local d'urbanisme (PLU).

Les enquêtes publiques relatives aux deux documents (schéma de gestion des eaux pluviales et plan local d'urbanisme) seront menées conjointement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

ARRETE le schéma de gestion des eaux pluviales tel qu'il est annexé à la présente,

DECIDE de soumettre ce schéma de gestion des eaux pluviales à l'enquête publique qui se déroulera conjointement à l'enquête publique relative au PLU.

Pour extrait certifié conforme,
A Clohars-Fouesnant, le 17 juillet 2014

Le Maire,
Michel LAHUEC



Acte certifié exécutoire après
envoi en Préfecture le :
18 JUL. 2014
et publication ou notification
du :

18 JUL. 2014
Le Maire
Michel LAHUEC